



Commune de Cuarnens

Règlement d'application sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur le domaine public

Annexe 1 - Tarif mensuel

Type d'autorisation	Parking - Place de Fête - Quarningis	
Macaron 24h/24 - 7j/7	CHF 50.-	Place extérieure
	CHF 100.-	Place couverte
	CHF 120.-	Garage

Entrée en vigueur : 1er janvier 2025.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 novembre 2024.

Le Syndic

Frédéric Chappuis

La Secrétaire municipale

Laetitia Rochat



Approuvé par la Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport
en date du **03 AVR. 2025**

